

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 décembre 2012

OBJET :
Commission communale d'accessibilité
Rapport annuel 2012

Rapporteur : Mme ANTOINE

Délibération n°4

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur rappelle au Conseil Municipal que, par délibération du 7 mai 2008, une commission communale d'accessibilité a été créée, conformément aux dispositions de l'article n°46 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

La Commission d'accessibilité s'est réunie le jeudi 15 novembre 2012, laquelle a dressé le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant et des espaces publics, établi son rapport annuel pour l'année 2012 et émis des propositions de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Ce rapport et ses annexes seront transmis à :

- M. le Préfet de Meurthe-et-Moselle,
- M. le Président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle,
- M. le Président de la Communauté Urbaine du grand Nancy,
- Mme et Mrs les Chefs d'établissements,
- Au conseil départemental consultatif des personnes handicapées.

Il ressort dudit rapport que la commission préconise pour l'année 2013 :

- la poursuite des actions engagées en 2012,
- l'organisation d'une journée d'action et d'information, dédiée au handicap, sur le territoire communal.

PROPOSITION

Le Conseil Municipal ayant pris acte du rapport annuel 2012 de la Commission Communale d'Accessibilité, s'engage à :

- à mettre en œuvre les actions préconisées pour 2013, inscrites dans le rapport de la commission communale d'accessibilité.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, prend acte.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 17 décembre 2012.

Extrait conforme

Le Maire,

Jean-Paul MONIN

Ville d'Essey-lès-Nancy

Commission Communale d'Accessibilité

Séance du 15 novembre 2012

Rapport annuel 2012

Sommaire

1/ Information relative aux compétences de la Communauté Urbaine du Grand Nancy

- a) actions communautaires 2012
- b) aménagement parcours TRAM

2/ Bilan des actions 2012 :

- a) Rappel des engagements pris par la municipalité
- b) Etat des actions réalisées
- c) Etat des actions engagées
- d) Journée du handicap du 12 octobre 2012
- e) Constat d'accessibilité du patrimoine au 30.11.2011
- f) Etat du personnel handicapé ou à mobilité réduite
- g) Actions non réalisées

3/ Propositions d'amélioration pour l'année 2013

4/ Etude de faisabilité de deux sites :

- a) Ecole d'application du centre
- b) Bâtiment du Haut Château et accès

1/Information relative aux compétences du Grand Nancy :

a) Action communautaire en 2012

-Projet de création d'une place supplémentaire de stationnement, réservée aux personnes handicapées, avenue Foch, au niveau de l'intersection avec l'avenue de l'Europe.

b) Aménagement parcours TRAM

- L'aménagement des quais de l'arrêt Briand-Pasteur, prévu en 2010, n'a pas été réalisé. Une étude est engagée par la CUGN quant à la réalisation d'un rail de guidage, dans les deux sens, de la station Barrois de St Max à celle de Roosevelt à Essey. La ville est intervenue auprès du Préfet du fait qu'il ne se passe rien. Mr le Préfet confirme dans sa réponse que l'autorité compétente en matière de transport public a l'obligation de mettre aux normes, tant les véhicules que les infrastructures, dont notamment les quais.

2/ Bilan des actions pour l'année 2012

a) rappel des engagements pris :

- rénovation de la salle des fêtes du parc Maringer,
- organisation d'une journée d'action et d'information dédiée au handicap sur le territoire communal,
- achat à des entreprises d'insertion sociale de services de traiteur

b) état des actions réalisées :

- rénovation de la salle des fêtes du parc Maringer comprenant la mise en place d'une boucle magnétique pour les personnes atteintes de surdit  et d'un syst me audio d'accueil pour les personnes malvoyantes,
- aménagement de trottoirs (cot  droit), avenue du 69^{ me} RI, de la rue Edith Piaf jusqu'  la limite de la commune de Seichamps, desservant les zones commerciales de Porte Verte 2 & 3,

- en partenariat avec la Société Publique Locale GRAND NANCY HABITAT, tenue de deux réunions publiques, portant sur l'amélioration du logement, notamment l'accessibilité, l'une spécifique aux habitants du quartier du Parc, la seconde destinée à tous les ascéens.

c) état des actions engagées :

- projet de création d'une épicerie solidaire,
- requalification de la cour du Bas Château,
- création d'une zone 30 englobant les rues Parmentier, De Gaulle et du Pont-de-Pierre, ainsi que leurs voies adjacentes,
- Aides accordées à des personnes handicapées : aucune aide n'a été sollicitée en 2012.

d) Journée du handicap du 12 octobre 2012 :

Se reporter au document annexé en fin de rapport sous le titre « un autre regard sur le handicap ».

Les membres de la commission soulèvent les difficultés rencontrées quant à l'autonomie des personnes handicapées, dont les parents vieillissent et n'ont plus la pleine capacité de s'occuper de leurs enfants. Ces parents sont actuellement demandeurs de solutions personnalisées, sous forme d'aide à domicile ou par la création de petites structures à échelle humaine.

e) Constat d'accessibilité du patrimoine :

Suivant les tableaux dressés au 15.11.2012, mis à jour et annexés au présent rapport.

f) Etat du personnel handicapé ou à mobilité réduite travaillant à ou pour la ville :

- quota (6%) devant être respecté : 4 personnes
- nombre de personnes reconnues travailleurs handicapés (TH) : 4 En conséquence, le quota est respecté.
- tonte des espaces engazonnés non fleuris par le CAPS de Pulnoy,

g) Actions non réalisées :

- bien que consultées, les entreprises d'insertion sociale ne se sont pas révélées concurrentielles pour la fourniture de services de traiteur.
- La municipalité ayant mis en place un marché à bons de commande pour l'achat de fournitures de bureau, il n'a pas été fait appel à des ESAT, comme les années précédentes. Il convient également de souligner que ces organismes ne sont pas concurrentiels.

3) Propositions d'amélioration pour 2013 :

- maintien de la journée d'action et d'information dédiée au handicap sur le territoire communal.

4) Etude de faisabilité de deux sites :

Les deux sites dont il est fait état ci-dessous sont répertoriés en catégorie A dans l'évaluation des établissements, soit une opération complexe et très coûteuse.

a) Ecole d'Application du Centre :

- **aile G** : l'accessibilité aux étages est possible par la construction d'un ascenseur monte-handicapés, installé dans la cour donnant sur la rue des Basses Ruelles, dans l'angle formé par le préau avec le bâtiment des classes. Au 1^{er} étage, le bureau du directeur sera utilisé pour le passage des PMR vers la circulation desservant les classes. La salle de réunion attenante sera équipée d'un doublage coupe-feu pour la mise en attente des PMR en cas de sinistre. Au second étage, le couloir existant sera élargi, en prenant sur la salle de classe contigüe, laquelle sera doublée coupe-feu. L'accès aux sanitaires du rez-de-chaussée (niveau cour) se fera par l'intermédiaire d'un sas et un cabinet de toilette sera aménagé aux normes d'accessibilité. Les classes des étages, à proximité des escaliers seront également doublées coupe-feu.

- **Aile F** : adaptation des seuils et marches avec rampe éventuelle, pour l'accès depuis la rue Bérin ainsi que pour la cour intérieure. Les sanitaires du rez-de-chaussée seront mis aux normes. Par contre l'étage devra être considéré comme non ouvert au public, sinon un second ascenseur serait nécessaire.
- **Modification de portes** : la mise aux normes PMR et incendie aura pour effet de revoir toutes les portes dont l'élargissement et/ou le sens d'ouverture ne sont pas conformes.

b) Haut Château :

- un ascenseur dessert tous les niveaux, du sous-sol (caveau) au 3^{ème} étage (expositions), lequel s'ouvre tant face avant que face arrière,
- Sous-sol/caveau : mise aux normes PMR du WC hommes et modification de portes,
- Rez-de-chaussée : aménagement du WC avec extension devant le local laverie mais pour lequel une dérogation sera probable pour quelques centimètres et modification de portes,
- 1^{er} étage : mise aux normes WC, modification de portes et création d'un local coupe-feu dans le bureau,
- 2^{ème} étage : mise aux normes WC, modification de portes et création d'un local coupe-feu en façade arrière,
- 3^{ème} étage/expositions : prévoir la sortie de l'ascenseur sur la salle d'exposition (le dégagement est trop étroit), difficulté majeure en ce qu'il n'existe pas de locaux spécifiques et séparés pour créer WC et pièce coupe-feu. Ceci implique a priori de réduire la surface d'exposition,
- Accès : création de places de stationnement réservées PMR, allée du Souvenir Français. Remodelage du parcours piétonnier, depuis le portail jusqu'à l'entrée du Haut Château, avec paliers de repos aux distances règlementaires et pente inférieure à 5 %. Modification du revêtement en gros pavés, après avis ABF, devant la cantine périscolaire, afin de permettre la continuité du cheminement et l'accès à ce service.

Intervention de Mr B. BERRAUD – représentant l’A.P.F. :

Mr Berraud demande ce qu’il en est des études et travaux relatifs à la mise en conformité de la voirie.

Réponse : la gestion de la voirie relève de la compétence de la CUGN. Les études sont réalisées. Lors de chaque requalification d’une voie, la mise en conformité est systématiquement réalisée.

Mr Berraud s’inquiète du devenir du projet de l’Hôtel de Ville.

Réponse : les études sont réalisées. Les restrictions budgétaires et la raréfaction des aides et subventions ne permettent pas de programmer des travaux.

Mr Berraud évoque le problème des commerçants, artisans et professions libérales, quant à l’évolution de leurs accès et du concours que peut apporter la collectivité.

Réponse : pour les commerçants et artisans, une information est faite en partenariat avec la Chambre de Commerce et d’Industrie. Lors de travaux d’installation ou d’aménagement, les dossiers sont présentés systématiquement à la commission départementale d’accessibilité.

Mr Berraud informe qu’un label HANDIBAT vient d’être créé par le CAPEB. Quelques entreprises de construction en sont bénéficiaires sur le département.

Ville d'Essey-lès-Nancy

Commission Communale d'Accessibilité

Constat d'accessibilité du patrimoine au 15.11.2012

Le tableau, qui synthétise les résultats du diagnostic sur l'accessibilité des bâtiments et équipements communaux, indique pour chaque site le degré d'intervention.

Une évaluation des établissements et des équipements a été établie comme suit :

a) en regard de chaque point particulier, une note est attribuée : 1+, 1, 2 ou 3.

Ces notes sont quantifiées en considérant l'ampleur des difficultés, soit :

1+ = 15 points

1 = 10 points

2 = 5 points

3 = 2 points.

Le cumul de ces points donne une valeur indicative de l'importance des difficultés d'accès et de circulation.

b) en regard de chaque site, une appréciation, signalée par une lettre, permet d'identifier le degré d'intervention, soit :

A+ = opération très difficile et d'un coût démesuré,

A = opération complexe et très coûteuse,

B = opération importante et coûteuse,

C = opération moyenne,

D = opération légère et rapidement réalisable.

O = situation normalisée

Le tableau d'évaluation est le suivant :

SITES	NOTES	APPRECIATIONS	NORMALISES
Hôtel de Ville	94	A	
C.C.A.S. - Pôle Emploi	27	C	
Centre technique	27	C	
E.A.C.	87	A	
Ecole Prévert	0		0
Ecole Galilée	0		0
Ecole Delaunay	0		0
Haut Château	107	A	
Maison de la solidarité	160	A+	
Vestiaires de football	0		0
Halle de tennis	0		0
Boulodrome	0		0
Jardin de l'An 2000	2	D	
Aire de jeux Kléber	0		0
Parc du Haut Château	22	C	
Cimetières	22	C	
Salle et parc Maringer	0		0
Foyer Foch	125	A+	
Maison des Associations	0		0
Espace Pierre de Lune	0		0
Maison de la Parentalité	0		0
Epicerie solidaire	41	C	

IDENTIFICATION	NIVEAUX	EXTERIEURS			INTERIEURS									SIGNALISATION			OBSERVATIONS		
		CHEMINEMENTS	STATIONNEMENT	ACCES PRINCIPAL	CIRCULATIONS				EQUIPEMENTS				SANITAIRES			CHEMINEMENTS		EQUIPEMENTS	
					HORIZONTALES	VERTICALES	ACCES	BUREAUX		LAVABOS	WC ADAPTE	ACCESSOIRES WC ADAPTE	EXTERIEURS	INTERIEURS	INTERNES				
								PORTES	COULOIRS							ESCALIER		ASCENSEUR	SOLS
HOTEL DE VILLE PLACE DE LA REPUBLIQUE	RDC+ 2 étages	NC	NC	NC	NC	NC	NC	C	C	NC	NC	C	NC	NC	NC	NC	NC	NC	Projet de restructuration et de mises aux normes différé
DEGRE D'INTERVENTION	A	1	2	2	1	1	3	0	0	2	2	0	1	1	1	2	2	3	
CCAS - POLE EMPLOI 3 RUE DES BASSES RUELLES	RDC	C	C	C	NC	C	/	/	/	NC	NC	C	C	NC	C	NC	C	NC	Rampe d'accès réalisée
DEGRE D'INTERVENTION	C	0	0	0	1	0	0	0	0	2	2	0	0	1	0	2	0	3	
CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL 69 AVENUE DU 69e R.I.	RDC	C	NC	NC	C	NC	/	/	/	/	/	/	NC	C	NC	NC	NC	NC	
DEGRE D'INTERVENTION	C	0	3	2	0	1	0	0	0	0	0	0	3	0	3	3	3	3	
ECOLE D'APPLICATION DU CENTRE 2-4 RUE ROGER BERIN	RDC + 1 ETAGE + 1 ENTRE SOL	NC	/	NC	C	NC	NC	NC	NC	/	/	/	NC	NC	NC	NC	NC	/	BATIMENT COMPLEXE CONTENANT 2 ECOLES OBLIGATION D'ASCENSEUR
DEGRE D'INTERVENTION	A	1	0	1	0	1	3	1	2	0	0	0	1	1	1	2	2	0	
ECOLE MATERNELLE JACQUES PREVERT 1 RUE ROGER BERIN	RDC	C	/	C	C	C	/	/	C	/	/	/	C	C	C	C	C	/	Mis aux normes
DEGRE D'INTERVENTION	0	0	0	0	0	0	/	/	0	/	/	/	0	0	0	0	0	/	
ECOLE MATERNELLE GALILEE ALLE CARL FABERGE	RDC	C	/	C	C	C	/	/	C	/	/	/	C	C	C	C	C	/	Mis aux normes
DEGRE D'INTERVENTION	0	0	0	0	0	0	/	/	0	/	/	/	0	0	0	0	0	/	
ECOLE MATERNELLE DELAUNAY ALLEE ROLAND GARROS	RDC	C	/	C	C	C	/	/	C	/	/	/	C	C	C	C	C	/	Mis aux normes
DEGRE D'INTERVENTION	0	0	/	0	0	0	/	/	0	/	/	/	0	0	0	0	0	/	
HAUT CHATEAU RUE DU CHANOINE LAURENT	RDC + 2 ETAGES + 1 CAVEAU	NC	NC	C	NC	NC	NC	C	C	/	/	/	NC	NC	NC	NC	NC	/	BATIMENT JUXTAPOSE A L'EGLISE ST GEORGES CLASSEE MONUMENT HISTORIQUE
DEGRE D'INTERVENTION	A	1+	1	0	1	1	1	3	0	/	/	/	1	1	1	1	1	/	
MAISON DE LA SOLIDARITE 2 RUE C. MOENCH	RDC + 1 ETAGE + 1 SOUS SOL	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	C	/	/	/	NC	NC	NC	NC	NC	/	ANCIEN BATIMENT D'HABITATION AMENAGEMENTS DIFFICILES ET TRES COUTEUX. PROJET DE DEPLACEMENT
DEGRE D'INTERVENTION	A+	1	1	1+	1+	1+	1+	1+	0	/	/	/	1+	1+	1+	1	1	/	
VESTIAIRES DE FOOTBALL RUE GENERAL DE GAULLE	RDC	C	C	C	C	C	/	/	/	/	/	/	C	C	C	C	C	/	MIS AUX NORMES
DEGRE D'INTERVENTION	0	0	0	0	0	0	/	/	/	/	/	/	0	0	0	0	0	/	

IDENTIFICATION		EXTERIEURS			INTERIEURS								SIGNALISATION			OBSERVATIONS			
ETABLISSEMENT	NIVEAUX	CHEMINEMENTS	STATIONNEMENT	ACCES PRINCIPAL	CIRCULATIONS			EQUIPEMENTS				SANITAIRES			CHEMINEMENTS		EQUIPEMENTS		
					HORIZONTALES	VERTICALES		ACCES		BUREAUX		LAVABOS	WC ADAPTE	ACCESSOIRES WC ADAPTE	EXTERIEURS		INTERIEURS	INTERNES	
						PORTES	COULOIRS	ESCALIER	ASCENSEUR	SOLS	COMMANDES								SURFACE
HALLE DE TENNIS ALLEE ROLAND GARROS	RDC	C	C	C	C	C	/	/	/	/	/	/	C	C	C	C	C	C	MIS AUX NORMES
DEGRE D'INTERVENTION	O	0	0	0	0	0	/	/	/	/	/	/	0	0	0	0	0	0	
BOULODROME ALLEE ROLAND GARROS	RDC	C	C	C	C	C	/	/	/	/	/	/	C	C	C	C	C	C	MIS AUX NORMES
DEGRE D'INTERVENTION	O	0	0	0	0	0	/	/	/	/	/	/	0	0	0	0	0	0	
JARDIN DE L'AN 2000 RUE LAMARTINE/VERDUN		C	NC	C															Impossibilité de créer une place de stationnement dans l'impasse de la rue Lamartine, donnant sur
DEGRE D'INTERVENTION	D	0	3	0															
AIRE DE JEUX QUARTIER KLEBER		C	C	C															MIS AUX NORMES
DEGRE D'INTERVENTION	O	0	0	0															
PARC DU HAUT CHATEAU RUE CHANOINE LAURENT		NC	NC	NC															
DEGRE D'INTERVENTION	C	1	3	1															
CIMETIERES HAUT CHATEAU		NC	NC	NC															
DEGRE D'INTERVENTION	C	1	3	1															
SALLE DES FETES & PARC MARINGER	RDC	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	Mis aux normes avec boucle magnétique pour malentendants et accueil audio pour malvoyants
DEGRE D'INTERVENTION	O	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
FOYER FOCH	RDC + 2 étages +sous-sol	NC	C	C	NC	NC	NC	NC	NC	NC			NC	NC	NC	NC	NC	NC	
DEGRE D'INTERVENTION	A+	2	0	0	1	1	1	1+	2	1			1+	1+	1+	2	2	2	
ECOLE PRIMAIRE DE MOUZIMPRES allée Roland Garros	RDC+1 étage	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	Mis aux normes
DEGRE D'INTERVENTION	O	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Eglise ST GEORGES																			Mission de maîtrise d'œuvre attribuée étude en cours
EPICERIE SOLIDAIRE 5 rue mère Teresa	RDC B	C 0	NC 3	C 0	C 0	NC 1	S/O /	S/O /	NC 2	NC 2	NC 2	NC 2	C 0	C 0	C 0	NC 3	NC 3	NC 2	

Un autre regard sur le handicap

Journée du 12 octobre 2012

Organisée par le CCAS

Porteur : CCAS d'Essey-lès-Nancy

Thème : Le handicap

Intitulé du projet : Un autre regard sur le handicap

Date : vendredi 12 octobre 2012

Lieu : Maison des Associations (salles Bérin, Collot et Goutorbe) + espaces extérieurs

Objectifs :

- Favoriser les rencontres entre personnes handicapées et le public
- Sensibiliser les participants aux différentes formes de handicap
- Promouvoir les associations locales œuvrant dans ce domaine
- Faire évoluer le regard des personnes « valides »

Description sommaire du projet :

L'objectif principal est de créer des rencontres entre personnes en situation de handicap (quelle que soit sa forme), d'associations œuvrant dans ce domaine et du public d'Essey pour faire évoluer les regards et faire prendre conscience des difficultés rencontrées au quotidien et des capacités mises en œuvre pour surmonter ces obstacles. Le but étant de valoriser les talents développés et surtout de ne pas tomber dans le "misérabilisme" ou un regard condescendant sur les personnes en situation de handicap.

Déroulement/Animation :

- Installation de stands et d'ateliers participatifs avec des mises en situation de handicap
- Expositions, concerts, valorisation des savoirs faire de personnes handicapées
- Espaces de discussion
- Vente de brioches de l'amitié par l'AEIM
- Projet avec les écoles + collecte de bouchons

Publics visés : Public «valide» + public handicapé, associations locales, écoles, élus, ...

Champ géographique : Essey-lès-Nancy et communes environnantes

Moyens matériels : Stands, grilles caddie, tables, bancs, estrade, matériel d'animation, vidéo projecteur...

Moyens humains : Services techniques municipaux, éducateurs, animateurs, intervenants spécialisés, professionnels de santé, bénévoles...

Ecoles et professeurs.

Communication : Affiches couleur, distribution de tracts, projet dans les écoles, communication avec les lycées de Tomblaine, article dans le journal et la lettre des Ascéens.

Communication informelle à la mairie, CCAS, maison de la parentalité, maison des associations et autres lieux de rencontres dans la commune. Bouche à oreille via les associations participantes.

Partenaires et interventions :

AEIM : Accueil des personnes handicapées mentales, promotion de leurs intérêts, lien entre les familles.

Action proposée : Stand de l'association et vente de brioches de l'amitié.

Espoir 54 : Accompagnement et soutien des personnes en situation de handicap psychique.

Action proposée : Bibliothèque de livres vivants et temps d'échanges.

Foyer intermédiaire CAPS : Service social d'aide aux personnes handicapées classifié « Foyer de vie pour adultes handicapés ».

Action proposée : Atelier Art pictural, atelier arts plastiques, exposition et venue avec un groupe.

Handi chiens : Association qui forme des chiens d'assistance pour personnes handicapées.

Action proposée : Stand d'information, sensibilisation et démonstration avec un chien d'assistance.

Handi Sport 54 : Développer et promouvoir les activités sportives pour personnes handicapées.

Action proposée : Stands sportifs : Tir laser, sarbacane, fléchette pendulaire, boccia. (coût : 200€)

ALAGH : Association qui favorise l'insertion des personnes lourdement handicapées.

Action en partenariat avec Handi sport 54.

Groupe musical Africarel : Prestation musicale d'un groupe de percussions de l'IME de Saint Nicolas de Port. (Coût : 300€)

CRI et REX : Association pour favoriser la rencontre par le biais de la culture sous toutes ses formes des personnes sourdes avec les personnes entendantes. Action proposée : Expo et atelier langue des signes. (Coût : 50€)

UNAFAM : Association de Conseil, écoute, soutien, entraide et information pour les familles et amis de malades psychiques.

Action proposée : Jeu d'identification visuelle de photos.

Association ENSEMBLE : Promotion d'actions susceptibles d'instaurer ou de restaurer du lien social entre les personnes en souffrance psychique.

Action à définir.

Bilan de la journée :

Le CCAS a souhaité organiser une journée sur le thème du handicap durant la semaine Nationale des brioches de l'amitié. En effet, le partenariat qui existe depuis plusieurs années avec l'AEIM a conduit les professionnelles du CCAS à réfléchir sur une action de sensibilisation sur les différentes formes de handicap.

Cette grande première a rencontré un vif succès. De nombreux visiteurs et scolaires se sont présentés tout au long de la journée (une estimation de 150 personnes) pour circuler dans les divers stands, ateliers, expositions et groupes de parole à la maison des associations.

Un groupe de percussionnistes « Africarel » formé de jeunes de l'institut médico éducatif de Saint Nicolas de Port, de l'association espoir 54 et de l'association trisomie 21 a rythmé l'après-midi avec 3 prestations musicales.

Parmi les visiteurs, Mauricette 8 ans et sa maman Marie-Agnès, originaires de la République du Congo, sont arrivées depuis quelques semaines sur notre commune au centre d'accueil de demandeurs d'asile. Mauricette est fortement handicapée : elle souffre de problèmes de motricité et de troubles de la vue. Elles sont toutes deux très intéressées par cette multitude d'associations qui œuvrent dans le domaine du handicap.

Le fauteuil de Mauricette, de récupération, est en très mauvais état. Un contact a été pris avec l'association Handisport 54 qui a pu lui fournir un fauteuil digne de ce nom dans les jours qui ont suivi. Marie-Agnès, la maman, est très émue tant elle ne s'attendait pas à une telle nouvelle. Mauricette va être opérée prochainement à l'hôpital d'enfants à Brabois.

Du côté des partenaires, une évaluation de l'action est en cours et les retours que nous avons sont très positifs, tant au niveau de la diversité des visiteurs que des partenaires présents.

Le partage du buffet sur la pause déjeuner (offert par le CCAS, coût : 150€) a été très apprécié et a favorisé les échanges et a permis de nouer de nouveaux contacts.

Tous sont prêts à renouveler une telle action.